

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE du Vendredi 27 JUIN 2014

Association : **BADMINTON CLUB VEYNOIS**

Adresse : (Chez le président en exercice) **Mr COCAGNE Philippe Chemin de Saint APÔTRE 05140 ASPRES sur BUECH**

Tél / mail / internet : **06 62 88 08 01 / badmintonclubveynois@free.fr / www.badmintonclubveynois.fr**

Le **27 Juin 2014, à 19h00**, les membres de l'association **BADMINTON CLUB VEYNOIS** se sont réunis au **Gymnase de la Région Pierre MENDES FRANCE (Veynes)** en **Assemblée Générale Ordinaire Elective** sur convocation du **Conseil d'Administration**.

Il a été établi trois feuilles d'émargement, annexées au procès-verbal, et signées par les membres présents en leur nom propre ou en tant que représentant de membres.

L'assemblée générale est présidée par **Mr Philippe COCAGNE**, en qualité de président de l'association.

Il est assisté par un secrétaire de séance, **Mr Jean Emmanuel GUIGNARD-FIRATO**, en tant que secrétaire de l'association.

Plus de 1/4 des membres étant présents ou représentés (soit 34 membres sur 81 inscrits à ce jour), tel qu'il est prévu par les **articles 7, 11 & 16** des nouveaux statuts actualisés ce jour même en AGE, l'Assemblée Générale Ordinaire Elective est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'ordre du jour est rappelé par le président :

- 1) Approbation du PV de l'AGOE du 23 Juin 2013 ;
- 2) Approbation du nouveau Règlement Intérieur ;
- 3) Approbation du compte rendu moral, sportif et financier ;
- 4) Bilan et discussion de la pratique sportive et conviviale de la saison écoulée 2013/2014 ;
- 5) Présentation aux membres de l'AG des futurs candidats au Conseil d'Administration ;
- 6) Election par les membres de l'AG des futurs membres du Conseil d'Administration (4 mini à 12 places maxi à pourvoir) ;
- 7) Désignation par les membres du Conseil d'Administration du futur Bureau ;
- 8) Approbation par les membres de l'AG des membres du nouveau bureau ;
- 9) Vote sur le prix et le contenu de l'inscription au club pour la saison 2014/2015 ;
- 10) Propositions des modalités de la pratique sportive et conviviale pour la saison 2014/2015 ;
- 11) Création de commissions internes au club pour la saison 2014/2015 ;
- 12) Questions diverses.

Le président fait remarquer que l'ensemble des documents a été adressé **par email** à chacun des membres dans le cadre des convocations (*également présents et consultables au gymnase lors des séances*).

Après débat entre les membres, le président de séance met aux voix, à mains levées à l'unanimité de l'AG, les points suivants, conformément à l'ordre du jour :

1) L'Assemblée Générale **adopte** le PV de l'AGOE du 23 Juin 2013 **à l'unanimité de l'AG**.

2) L'Assemblée Générale **adopte** le nouveau Règlement Intérieur **à l'unanimité de l'AG**.

3) L'Assemblée Générale **adopte** les bilans :

- moral **à l'unanimité de l'AG** (joint en annexe 1),
- sportif **à l'unanimité de l'AG** (joint en annexe 2),
- financier **à l'unanimité de l'AG** (joint en annexe 3).

Handwritten signatures: ep, dn

Handwritten marks: two pi symbols

Handwritten initials: HP, ac

Handwritten signature: JH PC

4) La discussion sur la pratique sportive et conviviale est abordée : la non tenue des entraînements adultes compétition, l'accueil et l'intégration des nouveaux joueurs, la perte de joueurs seniors, le mode de communication divers aux adhérents, ainsi que les inscriptions et l'accompagnement aux compétitions jeunes sont évoqués.

5 & 6) Après rappel par le président que 4 à 12 sièges sont à pourvoir tel qu'il est prévu par l'**article 11** des nouveaux statuts votés en ce jour même juste avant cette AGOE, il est procédé à l'élection des administrateurs.

Sont déclarés régulièrement élus les seuls administrateurs suivants :

Mme PICARD DU CHAMBON Laure à l'**unanimité de l'AG**,
Mme SUBLARD Patricia à l'**unanimité de l'AG**,
M. PENNINGA Hans à l'**unanimité de l'AG**,
M. COCAGNE Philippe à l'**unanimité de l'AG**,
M. TOURTET Jean Yves à l'**unanimité de l'AG**,
M. MASCARIN Michel à l'**unanimité de l'AG**,
M. NOPRE Xavier à l'**unanimité de l'AG**,
M. CHOLET Dominique à l'**unanimité de l'AG**,

L'ensemble des membres nouvellement élus au CA déclare jouir de leurs droits civiques et de n'être frappé d'aucune incompatibilité avec les fonctions qui viennent de leur être confiées et déclarent les accepter.

7 & 8) Après une réunion du nouveau Conseil d'Administration, il est procédé à l'élection des administrateurs du bureau tel qu'il est prévu par l'**article 11** des nouveaux statuts actualisés.

Sont déclarés régulièrement élus au bureau les administrateurs suivants :

M. COCAGNE Philippe : Président à l'**unanimité de l'AG**,
M. MASCARIN Michel : Vice-président à l'**unanimité de l'AG**,
Mme. PICARD DU CHAMBON Laure : Secrétaire à l'**unanimité de l'AG**,
M. TOURTET Jean Yves : Trésorier à l'**unanimité de l'AG**.

A noter que Madame SUBLARD Patricia et Messieurs NOPRE Xavier & CHOLET Dominique occuperont respectivement les postes de : Trésorière adjointe et de secrétaires adjoints.

9) Après débat, l'Assemblée Générale décide de fixer le montant des nouvelles cotisations dues au titre de l'exercice 2014 / 2015 comme suit :

- Adhésion Minibad (loisirs ou compétition) = 50€ comprenant les volants / matériels aux entraînements,
- Adhésion Jeunes (loisirs ou compétition) = 75€ comprenant les volants / inscriptions aux TDJ 05/entraînements,
- Adhésion Adultes (loisirs ou compétition) = 75€ comprenant les volants aux entraînements, l'inscription au GP 05 de Veynes,
- Cotisation Extérieurs = 35€ comprenant les volants aux entraînements.

Cette résolution est adoptée à l'**unanimité de l'AG**.

10) La discussion sur la pratique sportive et conviviale de la saison 2014 / 2015 est portée sur le fait que les surclassements n'existent plus et par le nombre de compétitions à organiser par le BCV en fonction de l'implication des bénévoles. Il est à noter également l'implication de 3 membres à faire la formation FFBaD de DAB afin de renforcer l'équipe actuelle.

11) La discussion sur la création de commissions internes pour la saison 2014 / 2015 est abordée : en plus de l'incontournable commission buvette, la commission jeunes sera mise en place dès la rentrée prochaine.

13) Pas de questions diverses posées par les membres de l'AG !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **22h35**.

Il est dressé **04 exemplaires originaux** du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective dont les 2 premières pages sont paraphées et la 3^{ème} et dernière page est signée par chaque membre du nouveau Conseil d'Administration élus au cours de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective.

RS JM PC

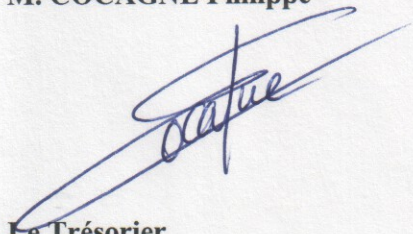
HP

DF

MT

CP XN

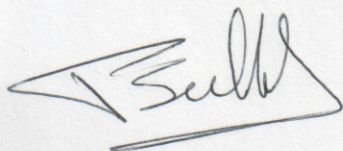
Le Président
M. COCAGNE Philippe



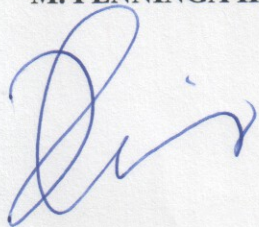
Le Trésorier
M. TOURTET Jean Yves



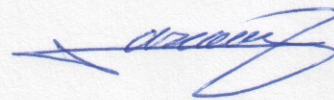
La Trésorière adjointe
Mme. SUBLARD Patricia



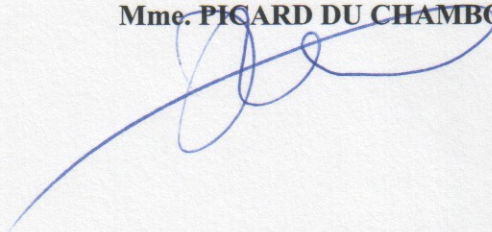
Le Webmaster
M. PENNINGA Hans



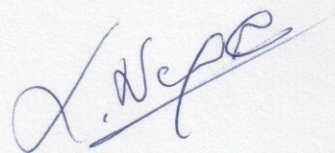
Le Vice-Président
M. MASCARIN Michel



La Secrétaire
Mme. PICARD DU CHAMBON Laure



Le Secrétaire adjoint
M. NOPRE Xavier



Le Secrétaire adjoint
M. CHOLET Dominique

